

Réforme du BAC PRO : un projet DGER validé au CNEA, mais rejeté sans appel au Conseil Supérieur de l'Education !



La DGER, en dépit des nombreuses incohérences et insuffisances d'un projet conduit à marche forcée, a obtenu satisfaction (avec le blanc-seing de la CFDT) en CNEA ce 24 novembre (avec 17 voix POUR et 12 voix CONTRE), mais dès le lendemain, elle a connu un cinglant revers au CSE

La DGER, en dépit des nombreuses incohérences et insuffisances d'un projet conduit à marche forcée, a obtenu satisfaction (avec le blanc-seing de la CFDT) en CNEA ce 24 novembre (avec 17 voix POUR et 12 voix CONTRE), mais dès le lendemain, elle a connu un cinglant revers au CSE (avec 11 voix POUR et 35 voix CONTRE) L'intersyndicale de l'Enseignement Agricole Public n'a pas dit son dernier mot !

Le CNEA du 24 novembre 2021 était amené à exprimer un avis concernant les projets d'arrêtés réformant le tronc commun de tous les BAC PRO ainsi que les spécialités "Forêt, aquaculture et GMNF". Il se tenait à la fin du processus d'échanges mené au pas de charge avec les représentant.es du personnel depuis avril 2021.

Cette réforme du BAC PRO (qui n'est pas terminée et sur laquelle nous pouvons encore agir) a donné lieu à de nombreux échanges et s'il y a eu quelques "bougés", force est de constater qu'il a fallu insister et convaincre l'administration pour :

- consulter les collègues correctement,
- revenir sur la question de l'évaluation, des coefficients et de l'équilibre CCF/EPT (le résultat, même légèrement rééquilibré, reste très insatisfaisant),
- introduire des notions majeures (mais uniquement à l'extrême marge),
- la convaincre de l'absolue nécessité de discuter, échanger, débattre de la seconde PRO pour construire ce cycle d'études de 3 ans,
- introduire de l'EMC en 1ère, en terminale et en seconde... mais avec des heures réduites à

la portion congrue, basculées en seconde dans les EIE !

On peut retenir par ailleurs quelques éléments positifs suite à cette réflexion collective

- la nécessité d'améliorer la préparation-retour des stages en entreprise avec la création de la semaine de stage collectif qui y sera consacrée, en classe de 1ère et non dès la seconde, l'incohérence est ici manifeste !
- le retour de thématiques PLURI qui lient matières générales et matières professionnelles

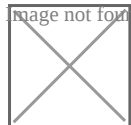
Mais il n'y aura pas eu de débat voire un refus de débat :

- sur les contenus à enseigner (relégués dans des documents d'accompagnement qui nous ne connaissons pas encore),
- sur la seconde professionnelle (premier groupe de travail obtenu de guerre lasse et fixé... le 14 décembre)
- sur la mise en œuvre progressive entre 2022 et 2023 induisant que les élèves de la session 2021-2024 ne bénéficieront pas de fait de la progressivité des apprentissages (ils auront suivi "l'ancienne seconde" et commenceront directement par la "nouvelle première"...) sur les nécessaires dispositifs d'accompagnement (par exemple, les heures de vie de classe) et leur présence dans les grilles horaires, ou quand la DGER suggère un EIE "Vie de classe" !
- sur les affectations disciplinaires de la pluri ou des stages collectifs sur le maintien des EIE dans leur intégrité

A notre sens cette réforme majeure passera donc à côté du projet nécessaire car :

- un bilan exhaustif du BAC PRO 3 ans, et sur lequel on s'appuie pour penser la réforme à suivre, n'a pas été fait tant du point de vue de ses atouts que de ses fragilités,
- le manque de moyens est aussi une donnée marquante de la réforme (pas de dédoublement supplémentaire, pas de moyens supplémentaires alors qu'une nouvelle discipline l'EMC apparaît...)
- la volonté de déréguler se poursuit (à l'image de l'ESC évaluant les EIE en CCF mais sans aucun fléchage horaire),
- dans ces premières spécialités renouvelées, la perte d'ambitions professionnelles (avec par exemple la question de l'économie, de la gestion) est flagrante.

Image not found or type unknown



Mais l'Intersyndicale (CGT-Agri, FO-Agriculture, SEA-UNSA et SNETAP FSU) bien seule à porter ces sujets ne renonce pas et dans les prochaines semaines va continuer à porter des pistes d'amélioration tant concernant le référentiel de Seconde Professionnelle (GT de décembre 2021), que concernant les dispositifs d'accompagnement qui font défaut, les documents d'accompagnements (prévus pour janvier 2022) ou encore pour démontrer la nécessité de mettre en place un fléchage disciplinaire de la pluri (GT au printemps 2022). Comme toujours nous informerons et solliciterons les personnels afin de porter collectivement des pistes d'amélioration qui sont encore possibles et nécessaires !

Pour l'intersyndicale :
Jean-Jacques HENRY-SEA UNSA

Yoann VIGNER-SNETAP-FSU
Isabelle LEBRETON-CGT-AGRI
Nicolas GILOT-FO EA